

Lettre de D'Alembert à Bourgelat, 7 avril 1755

Expéditeur(s) : D'Alembert

Les pages

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

7 Fichier(s)

Relations entre les documents

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Informations sur le contenu de la lettre

IncipitSi la conduite qu'on a tenue à mon égard, monsieur, dans l'affaire du P. Tolomas ne m'avait accoutumé...

RésuméEtonné de ce que Bourgelat lui dit dans sa l. [inconnue] : rumeurs selon lesquelles D'Al. serait brouillé avec lui car il l'aurait entraîné dans de fausses démarches. L'assure de son attachement, ne regrette rien, n'a pas agité à la légère contre Tolomas. N'a reçu d'attestation que de Béraud. Soufflot le défend. La l. de Montucla à Mathon. Les lettres patentes de la Société. Lui demande de rendre publique sa l., la dernière de la querelle. Compliments à Villers, Goiffon.

Justification de la datationimpr. Paris BnF, NAFr. 3348, f. 262-263 qui date

Numéro inventaire55.09

Identifiant417

NumPappas144

Présentation

Sous-titre144

Date1755-04-07

Mentions légales

- Fiche : Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).
- Numérisation : Irène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG).

Editeur de la ficheIrène Passeron & Alexandre Guilbaud (IMJ-PRG) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Informations éditoriales sur la lettre

Format du texte de la lettreWord

Publication de la lettreRevue du Lyonnais, vol. 4, 1836, p. 211-214

Lieu d'expéditionParis

DestinataireBourgelat

Lieu de destinationLyon

Contexte géographiqueLyon

Information générales

LangueFrançais

Sourcebrouillon autogr., très raturé, 3 p.

Localisation du documentParis Institut, Ms. 2466, f. 13-14

Description & Analyse

Analyse/Description/Remarquesimpr. Paris BnF, NAFr. 3348, f. 262-263 qui date

Auteur(s) de l'analyseimpr. Paris BnF, NAFr. 3348, f. 262-263 qui date

Notice créée par [Irène Passeron](#) Notice créée le 06/05/2019 Dernière modification le 20/08/2024

1755

262

Lettre de M. D'Arlembert à M. Bourgetat du
7^e avril 1755.

Si la Providence qui se trouve à votre regard, Monsieur, dans l'affaire
de Calonne, ne vous avait communiqué à elle-même les plus chers de ses secrets, j'aurais
quoiqu'il est de votre honneur de ne pas vous en faire un mystère de son côté
par votre dernière lettre et par avoir une grande idée de Calonne, même
sur ses projets et sur la manière de son gouvernement pour mes regards, comme
l'on fait qu'on peut reconnaître les fautes de son règne dans lesquelles vous n'avez
eu part, j'aurais bien voulu vous en dire plus de choses, j'aurais aussi, Monsieur,
désiré vous en dire à qui n'aurait pu en dire d'autres, et de vous en dire
ce qui n'est point de ceux qui la respirent dans la France, qui j'en suis
plus attaché que jamais par les liens les plus forts et les plus inviolables de
l'États, de la considération, de l'amitié et de la reconnaissance, j'en suis sûr
je le dirai tout ce que j'en dirai que vous avez tenu dans cette occasion
pour la justice, pour mes Intérêts et pour l'États, j'en suis sûr de tout ce
que de Lettres, car cette affaire des regards au plus bien que j'en ai pu
vous en avoir d'autant plus de gré de ce que, qui ce n'est point par votre
faute, comme on le dit, en fait, mais par celui de mon ami de Calonne



et par mes propres réflexions, que je me suis déterminé à me plaindre de
injustices du Sr. Lottin au sujet de l'ouvrage dont ce serviteur est membre. Je suis,
Messieurs, fort éloigné de me représenter d'avoir pu ce d'ailleurs, j'aurais bien
fait bien que je l'aye pu à la lecture et à la vue de ce livre, lequel j'aurais pu
conclure que je me suis déterminé à le lire à la société de Lion, qu'on l'aurait de de-
voir et après m'être bien assuré que le discours du Sr. Lottin contenait non pas
des injures littéraires, mais que je n'y avais et que lesquelles je me serais fait une
Loi de garder le silence, mais des observations abusives, absurdes et odieuses, prin-
cipales dans mes lettres à demander aux trois Sr. l'égard de ce d'ailleurs.
Je n'ai pu avoir aucune attestation qui justifie le serviteur, ou une réprobation que je
suis absolument au fait de la dernière et que lesquelles j'aurais bien pu
rester de dispute. La société de Lion dans la République, que je l'aurais. Et de
malheureusement mes observations et que y répondre. Et au sujet de ce que le
Sr. Lottin a écrit en cette lettre, elle est contenue de dire que ce serviteur. Le Sr. et
toutes les attestations que je demande et redonne à cette du Sr. Lottin
confessé de la République. Les membres sujets de cette Société qui ont à faire à la
d'ailleurs et que je ne connais personnellement, avec lesquels j'ai pu avoir aucun
commerce de lettres, déclarent expressément qu'ils n'ont pu, ni par eux
d'ailleurs le serviteur, que je dois. Le Sr. Lottin a donc, outre ce que j'ai écrit. Sa

24
 Monsieur le Comte de Saxe, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint
 une copie de la lettre que j'ai écrite à Monsieur de Saxe le 15
 Mars 1757, & de la réponse que vous m'avez faite le 17
 du même mois. Je suis très sensible à l'honneur que vous
 m'avez fait de m'écrire, & de m'expliquer vos sentiments
 sur ce sujet. Je suis persuadé que vous n'avez rien dit
 qui ne soit dicté par la justice & l'équité. Je suis
 très sensible à la bonté de votre cœur, & à la
 bienveillance que vous m'avez témoignée. Je suis
 persuadé que vous n'avez rien dit qui ne soit dicté
 par la justice & l'équité. Je suis très sensible à la
 bonté de votre cœur, & à la bienveillance que vous
 m'avez témoignée. Je suis persuadé que vous n'avez
 rien dit qui ne soit dicté par la justice & l'équité.

(a) Je vous prie de m'excuser si je n'ai pu vous
 répondre plus tôt. Je suis très sensible à l'honneur
 que vous m'avez fait de m'écrire, & de m'expliquer
 vos sentiments sur ce sujet. Je suis persuadé que
 vous n'avez rien dit qui ne soit dicté par la justice
 & l'équité. Je suis très sensible à la bonté de
 votre cœur, & à la bienveillance que vous m'avez
 témoignée. Je suis persuadé que vous n'avez rien
 dit qui ne soit dicté par la justice & l'équité.

Je suis, Monsieur le Comte, avec toute l'estime
 & toute la reconnaissance possible, votre très humble
 & très obéissant serviteur,
 Le Comte de Saxe.